

Questions au Feuilleton

2. Lors du dernier examen ou le 31 janvier 1976, a) combien d'emplois avaient été créés, b) quel était le niveau d'accroissement des nouveaux investissements, c) quel était le degré d'accroissement de la transformation des ressources ou de l'utilisation de pièces ou services canadiens, d) de quelle façon s'était accrue la participation canadienne, e) quel était l'accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielle, f) à quel égard s'est amélioré le développement technologique, g) dans quels domaines les produits se sont-ils diversifiés et de nouveaux produits ont-ils été créés, h) quels ont été les avantages du point de vue de la concurrence?

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Voir la réponse à la question n° 4642.

BAKER OIL TOOLS INC.—PROJET D'ACQUISITION DE PART MAJORITAIRE

Question n° 4937—M. Leggatt:

1. Au sujet de la proposition de la Baker Oil Tools Inc. visant à acquérir le contrôle de la Reed Tool Company of Canada en vertu de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, a) de quelles conditions s'accompagnait cette autorisation, pour ce qui est (i) de l'accroissement des emplois (ii) des nouveaux investissements (iii) de la transformation accrue des ressources ou de l'utilisation de pièces et services canadiens (iv) des exportations additionnelles (v) de la participation canadienne (comme des actionnaires, directeurs ou administrateurs) (vi) de l'amélioration de la productivité et de l'efficacité industrielle (vii) des progrès du développement technologique (viii) de la diversification des produits et de l'innovation (ix) des répercussions favorables sur la concurrence (x) de la compatibilité avec les principes directeurs industriels et économiques, b) quel délai a été accordé pour se conformer aux conditions susmentionnées, c) quand le gouvernement a-t-il vérifié pour la dernière fois si l'on se conformait aux conditions susmentionnées?

2. Lors du dernier examen ou le 31 janvier 1976, a) combien d'emplois avaient été créés, b) quel était le niveau d'accroissement des nouveaux investissements, c) quel était le degré d'accroissement de la transformation des ressources ou de l'utilisation de pièces ou services canadiens, d) de quelle façon s'était accrue la participation canadienne, e) quel était l'accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielle, f) à quel égard s'est amélioré le développement technologique, g) dans quels domaines les produits se sont-ils diversifiés et de nouveaux produits ont-ils été créés, h) quels ont été les avantages du point de vue de la concurrence?

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Voir la réponse à la question n° 4621.

MACDONALD TOBACCO INC.—PROJET D'ACQUISITION DE PART MAJORITAIRE

Question n° 4938—M. Leggatt:

1. Au sujet de la proposition de la MacDonald Tobacco Inc. visant à acquérir le contrôle de la Simon Cigar Co. Ltd. en vertu de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, a) de quelles conditions s'accompagnait cette autorisation, pour ce qui est (i) de l'accroissement des emplois (ii) des nouveaux investissements (iii) de la transformation accrue des ressources ou de l'utilisation de pièces et services canadiens (iv) des exportations additionnelles (v) de la participation canadienne (comme des actionnaires, directeurs ou administrateurs) (vi) de l'amélioration de la productivité et de l'efficacité industrielle (vii) des progrès du développement technologique (viii) de la diversification des produits et de l'innovation (ix) des répercussions favorables sur la concurrence (x) de la compatibilité avec les principes directeurs industriels et économiques, b) quel délai a été accordé pour se conformer aux conditions susmentionnées, c) quand le gouvernement a-t-il vérifié pour la dernière fois si l'on se conformait aux conditions susmentionnées?

2. Lors du dernier examen ou le 31 janvier 1976, a) combien d'emplois avaient été créés, b) quel était le niveau d'accroissement des nouveaux investissements, c) quel était le degré d'accroissement de la transformation des ressources ou de l'utilisation de pièces ou services canadiens, d) de quelle façon s'était accrue la participation canadienne, e) quel était l'accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielle, f) à quel égard s'est amélioré le développement technologique, g) dans quels domaines les produits se sont-ils diversifiés et de nouveaux produits ont-ils été créés, h) quels ont été les avantages du point de vue de la concurrence?

[M. Leggatt.]

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Voir la réponse à la question n° 4621.

STANDARD BRANDS LTD.—PROJET D'ACQUISITION DE PART MAJORITAIRE

Question n° 4939—M. Leggatt:

1. Au sujet de la proposition de la Standard Brands Ltd. visant à acquérir le contrôle de la Tea and Soup Operation of Powell Foods (1973) Ltd. en vertu de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, a) de quelles conditions s'accompagnait cette autorisation, pour ce qui est (i) de l'accroissement des emplois (ii) des nouveaux investissements (iii) de la transformation accrue des ressources ou de l'utilisation de pièces et services canadiens (iv) des exportations additionnelles (v) de la participation canadienne (comme des actionnaires, directeurs ou administrateurs) (vi) de l'amélioration de la productivité et de l'efficacité industrielle (vii) des progrès du développement technologique (viii) de la diversification des produits et de l'innovation (ix) des répercussions favorables sur la concurrence (x) de la compatibilité avec les principes directeurs industriels et économiques, b) quel délai a été accordé pour se conformer aux conditions susmentionnées, c) quand le gouvernement a-t-il vérifié pour la dernière fois si l'on se conformait aux conditions susmentionnées?

2. Lors du dernier examen ou le 31 janvier 1976, a) combien d'emplois avaient été créés, b) quel était le niveau d'accroissement des nouveaux investissements, c) quel était le degré d'accroissement de la transformation des ressources ou de l'utilisation de pièces ou services canadiens, d) de quelle façon s'était accrue la participation canadienne, e) quel était l'accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielle, f) à quel égard s'est amélioré le développement technologique, g) dans quels domaines les produits se sont-ils diversifiés et de nouveaux produits ont-ils été créés, h) quels ont été les avantages du point de vue de la concurrence?

M. Marcel Roy (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Voir la réponse à la question n° 4621.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU PARC NATIONAL DES ÎLES DU SAINT-LAURENT

Question n° 5097—M. Cossitt:

1. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il reçu du ministre des Richesses naturelles de l'Ontario, l'honorable Léo Bernier, une lettre en date du 12 mars 1976, au sujet du projet de développement du parc national des îles du Saint-Laurent et, dans l'affirmative, a) M. Bernier a-t-il fait état des inquiétudes du gouvernement provincial au sujet de ce développement, b) M. Bernier a-t-il fait état de la possibilité que la province d'Ontario se porte acquéreur de l'actuel parc national des îles du Saint-Laurent?

2. Quelle est la réaction du gouvernement aux questions soulevées par M. Bernier dans sa lettre?

3. Le gouvernement révisera-t-il ses projets de développement en raison des réserves faites par le gouvernement provincial et, a) dans l'affirmative, quand, b) dans la négative, pour quels motifs?

Mme Iona Campagnolo (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): 1. Qui. a) Oui. b) Oui.

2. C'est notre politique de créer un parc national qui conservera et reflétera adéquatement, par ses caractéristiques et son étendue, les importantes valeurs naturelles de la région des Mille-Îles.

3. Non. a) et b) Nous nous proposons toutefois de trouver des options, de concert avec un comité consultatif indépendant, à partir desquelles on pourra déterminer le meilleur plan de conception du parc. Cela prendra jusqu'à deux ans. Nous prévoyons obtenir, à la fin de cette période, un plan plus approprié de parc national, qui sera bien accueilli par la population locale, et qui sera de plus soutenir les objectifs provinciaux et nationaux.